Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 19 (1992)
Heft: 3

Werbung

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le Fonds et l'assurance-maladie Grutli Suisse proposent un nouveau service:

A l'instar des Suisses vivant au pays, les Suisses de l'étranger du monde entier peuvent désormais s'assurer en Suisse pour les frais médicaux, pharmaceutiques, thérapeutiques et hospitaliers. Ceci au même tarif que celui en vigueur dans la ville de Berne.

Désormais, vous pouvez bénéficier de soins médicaux de première qualité en Suisse, même si vous résidez à l'étranger.

En d'autres termes: en cas de maladie et d'accident ou lors d'une grossesse, vous n'aurez plus à choisir entre des prestations médicales souvent lacunaires dans certains pays et d'onéreuses cliniques privées à l'étranger. Vous pourrez au contraire consulter votre médecin traitant en Suisse et être soigné dans n'importe quel hôpital du pays.

Le Grutli réserve cette nouvelle assurance intégrale aux membres du Fonds et à leur famille à condition qu'ils soient de nationalité suisse (conjoint, enfants jusqu'à 25 ans). L'âge d'admission est limité à 60 ans au maximum.

Si vous souhaitez en savoir davantage, veuillez retourner au plus vite le talon ci-dessous.

Veuillez m'envoyer sans obligation aucune le prospectus détaillé sur la nouvelle assurance intégrale Grutli réservée aux membres du Fonds ainsi que les documents d'admission.

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

_____

NPA/localité: _____

Pays: _____

Immatriculé auprès de la représentation suisse de: _____

Je suis déjà membre du Fonds: ☐ oui ☐ non

Retourner le coupon à:
Le Fonds, Fonds de solidarité
des Suisses de l'étranger,
Gutenbergstrasse 6, CH-3011 Berne.